



Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais

AVIS PUBLIC TAXES SCOLAIRES

Les contribuables de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais recevront leur facture de taxes scolaires pour l'exercice débutant le 1^{er} juillet 2015 et se terminant le 30 juin 2016. Veuillez noter les modalités suivantes :

1. **La date d'envoi du compte de taxe : le 1^{er} août 2015.**
2. **Date d'échéance :**

Date d'échéance du 1^{er} versement : le 1^{er} septembre 2015
Date d'échéance du 2^e versement (si applicable) : le 30 novembre 2015
3. **Intérêts**

16 % l'an, à compter de la date d'échéance (excepté les arrérages sur lesquels les intérêts sont applicables quotidiennement).
4. **Modes de paiements**
 1. Par paiement électronique (sur votre site bancaire, pour nous ajouter comme fournisseur faire la recherche avec le mot « OUTAOUAIS »)
 2. Dans toutes les institutions financières
 3. Par la poste
 4. Au centre administratif de la Commission scolaire (Intérac disponible).
(Aucune carte de crédit n'est acceptée).
5. **Heures d'ouverture**

Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h.
6. **Tout contribuable qui a changé d'adresse ou n'a pas reçu sa facture de taxes scolaires est prié de communiquer avec le Service de la taxe scolaire au numéro suivant : 819 771-4548, poste 856-720, ou par courrier électronique : taxecspo@cspo.qc.ca, afin d'éviter des frais supplémentaires.**

Donné à Gatineau, ce 8^e jour du mois de juillet 2015.
Le secrétaire général,
Pierre Ménard